



Uccle le 01/01/2021

Courrier aux parents des écoles  
communales

**Service Education**  
**DEPARTEMENT AFFAIRES EDUCATIVES**

Votre correspondant : Philippe WARGNIES

Tél. : 02/348.67.97

Courriel : [pwagnies@uccle.brussels](mailto:pwagnies@uccle.brussels)

Madame,  
Monsieur,  
Chers parents,

Même si les voyages à l'étranger étaient fortement déconseillés, nous sommes conscients que certains d'entre vous ont décidé de profiter des vacances pour partir quelques jours.

Le Comité de concertation (CODECO) s'est réuni ce mercredi 30 décembre pour évaluer la situation sanitaire et se pencher notamment sur la question des retours de vacances à l'étranger.

**Toutes les personnes ayant voyagé plus de 48 heures dans une zone rouge sont considérées comme contacts à haut risque.** Nous vous demandons donc de vous conformer expressément aux directives en vigueur et de remplir votre Passenger Location Form (PLF).

Si votre date de retour était avant le 31 décembre, vous devrez observer une quarantaine de 7 jours SAUF si votre Passenger Location Form (PLF) montre que votre risque de contamination est faible en raison de votre comportement durant votre séjour.

Si vous êtes rentrés le 31 décembre ou après, **vous devez respecter une quarantaine obligatoire de minimum 7 jours, dont vous ne pourrez sortir qu'en cas de résultats de tests négatifs\***. Les tests sont prévus pour les enfants à partir de 6 ans. Les enfants de moins de 6 ans ne seront pas testés. Les parents devront être attentifs à l'apparition de symptômes durant les 10 jours de quarantaine et 4 jours supplémentaires après la sortie de la quarantaine (c'est-à-dire durant 14 jours après le dernier contact à risque).

**Ces mesures s'appliquent pleinement aux membres du personnel et aux élèves de tous les niveaux d'enseignement.**

Elles ont pour but de ne pas annuler les efforts de tous depuis de nombreuses semaines et qui ont entraîné une baisse des hospitalisations. Il en va de la responsabilité de chacun pour que nous puissions reprendre au plus vite une vie sociale. Nous comptons sur votre collaboration !

\* Un test est passé le premier jour de la quarantaine, et un autre le septième jour. Le test n'est prévu que pour les enfants de plus de 6 ans et pour les adultes. Pour la procédure détaillée : <https://www.info-coronavirus.be/fr>

Nous vous rappelons que le **code rouge est toujours d'application** à la rentrée, ce qui implique que :

1. La présence des parents n'est plus autorisée dans l'école pour les élèves de primaire (sauf pour accompagner un enfant porteur de handicap). Cette disposition générale est valable pour les entrées et sorties des classes mais peut faire l'objet d'une adaptation en fonction des réalités des écoles, des horaires et des nécessités d'ordre pédagogique ;
2. Toutes les activités extra-muros (excursions, classes de dépaysement, visites, ...) sont suspendues ;
3. Les repas chauds sont maintenus pour les élèves du maternel. **Par contre en primaire, le repas chaud reste remplacé par un repas froid servi sous forme de lunch box ;**
4. En primaire, l'utilisation du matériel partagé doit être limitée. Veillez donc à ce que votre enfant amène le matériel nécessaire à ses cours ;
5. Piscine uniquement pour les P1 et P2.

Ce n'est qu'en appliquant au maximum les mesures de protection que nous pourrons sortir de cette situation et que les enfants pourront fréquenter à nouveau leur école avec le maximum d'insouciance... c'est pourquoi nous comptons sur votre collaboration.

Nous profitons de ce courrier pour vous souhaiter, Madame, Monsieur, Chers Parents, une très belle année 2021 pour vous et ceux qui vous sont chers.

Philippe WARGNIES  
Chef Département

Carine GOL-LESCOT  
Echevin de l'Enseignement